



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 11 novembre 2025, 18 h 45
Local 1044
Réunion n° 2

Sont présents (es) :

Caroline Beaudry	Maude Laflamme
Rachel Berrouard	Cindy Rousseau
Rose Marie Drolet-Vézina	Hélène Sénéchal
Katie Dubois	Elizabeth Cineus
Talie Fortier	Nina Soulard
Michel Gasseau	Karla Tessier-Bernatchez
Patrick Gravel	Béatrice Turcotte-Ouellet
Jésus Jérôme Lacroix	

Sont absents (es) :

Valérie Bourque-Veilleux	Anik Cadieux
Annie Vallée	

Invité : Andréanne Roux

25-02-01 Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

Le président et la direction souhaitent la bienvenue aux membres. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

25-02-02 Questions du public

Aucune question

25-02-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

PRÉAMBULE : Monsieur Gasseau procède à la lecture de l'ordre du jour et demande si des gens ont des points à ajouter ;

CONSIDÉRANT : que la directrice, en collaboration avec le président, a élaboré l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT : que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Katie Dubois appuyée de madame Hélène Sénéchal, il est résolu à l'unanimité ;
CE-25/26-09 ;

D'ADOPTER : l'ordre du jour avec l'ajout en varia du point *Visite 1^{re} secondaire*.

25-02-04 Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2025

PRÉAMBULE : Monsieur Gasseau demande aux membres du conseil s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal ;

CONSIDÉRANT : que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025 ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Rachel Berrouard appuyée par madame Nina Soulard, il est résolu à l'unanimité ; **CE-25/26-10** ;

D'ADOPTER : le procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2025 avec les modifications proposées.

4.1 Suivi règles de conduite modifiées

Madame Laflamme propose une modification au libellé donnant des précisions sur le fonctionnement en lien avec le téléphone cellulaire.

CONSIDÉRANT : que le conseil d'établissement doit approuver les règles de conduite modifiée 2025-2026 ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Jésus Jérôme Lacroix appuyé par madame Nina Soulard, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER : les règles de conduite 2025-2026 avec les modifications proposées. **CE-25/26-11** ;

25-02-05 Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue à ce jour.

25-02-06 Dossiers pour décision

6.1 Approbation des sorties éducatives et voyages

PRÉAMBULE : Madame Maude Laflamme propose d'approuver les sorties éducatives et les voyages ;

CONSIDÉRANT : que les sorties éducatives et les voyages doivent être approuvés par le conseil d'établissement ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Talie Fortier, appuyé par madame Karla Tessier-Bernatchez, il est résolu à l'unanimité ; **CE-25/26-12** ;

D'APPROUVER : les sorties éducatives et les voyages présentés avec les précisions mentionnées.

6.2 Approbation des campagnes de financement et des commandites

PRÉAMBULE : Madame Maude Laflamme propose d'approuver les campagnes de financement ;

CONSIDÉRANT : que les campagnes de financement doivent être approuvées par le conseil d'établissement ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Hélène Sénéchal, appuyé par madame Elizabeth Cineus, il est résolu à l'unanimité ; **CE-25/26-13** ;

D'APPROUVER : les campagnes de financement présentées et les demandes de commandites.

6.3 Adoption du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

PRÉAMBULE : Madame Maude Laflamme présente le nouveau modèle de plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

CONSIDÉRANT : que le CÉ adopte selon l'article 75.1, 77.831 et 110.4 de la LIP, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence ; que le plan de lutte a été élaboré par le comité responsable du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Rose Marie Drolet-Vézina, appuyé par madame Elizabeth Cineus, il est résolu à l'unanimité ; **CE-25/26-14** ;

D'ADOPTER : Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

25-02-07 Reddition de compte

7.1 Rapport de la direction

Reddition budgétaire 2024-2025

Madame Andréanne Roux présente la reddition budgétaire 2024-2025 et explique les raisons du déficit de 326 178 \$ pour l'année 2024-2025.

Complexe modulaire Roger-Comtois et consultation plan triennal

Madame Maude Laflamme informe que le conseil d'établissement de l'école secondaire Roger-Comtois sera consulté dans le cadre du plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les trois prochaines années scolaires. L'ajout du Complexe Roger-Comtois amène un changement à la destination des immeubles et à la capacité fonctionnelle d'accueil. Des échanges ont lieu sur les enjeux que cela représente. Il est proposé de préparer une lettre au nom du conseil d'établissement pour faire part des préoccupations des membres du conseil d'établissement dans le cadre de ce projet d'envergure.

7.2 Rapport du président

Aucun élément à transmettre.

7.3 Rapport du représentant du comité de parents

Monsieur Patrick Gravel informe les membres des derniers éléments traités en comité de parents :

Rencontre d'élection du 7 octobre

Il reste toujours des postes à combler au conseil d'établissement (CÉ). Je siège au comité de travail permanent sur les politiques et j'agis également comme substitut pour la FCPQ. J'ai offert, avec la présidente, la formation destinée aux nouveaux membres.

Effectifs scolaires

On observe une augmentation de 250 élèves au primaire (total de 19 963 élèves), ce qui représente un ralentissement de la progression, et une hausse de 520 élèves au secondaire, portant le total à 10 128 élèves.

Projets d'agrandissement

Un seul agrandissement a été accordé, soit celui de l'école À l'Orée-des-Bois à Val-Bélair. Ce projet est lié à un plan d'agrandissement de l'Odysée, qui pourrait éventuellement accueillir l'ensemble du secteur secondaire, mais il n'y a pas encore de suivi concret à ce sujet. Les demandes d'agrandissement seront réitérées au gouvernement, notamment pour un gymnase double à l'école secondaire Roger-Comtois (point à l'ordre du jour du CA du 19 novembre). Certaines demandes pour la formation professionnelle sont également en cours (mécanique automobile à Wilbrod-Bhérier, EMOICQ au Centre Semple).

Formation sur l'intelligence artificielle (IA)

Une formation en IA devait être offerte par le CP en collaboration avec le CSS en novembre. Toutefois, des contraintes liées à la rémunération du personnel enseignant (temps supplémentaire ou remplacement) et à un moratoire TI en éducation ont entraîné le report de la formation à une date ultérieure.

Application Hop-Hop-Go

Un débat a eu lieu concernant l'utilisation de l'application Hop-Hop-Go par certaines écoles primaires. Celle-ci présente des vulnérabilités quant à la protection des données des élèves. De plus, la facturation aux parents soulève des questions. Il est important de rappeler que toute application utilisée dans les écoles doit être inscrite au portefeuille numérique approuvé par le CSSC.

Projet de loi no 94

Le projet de loi no 94 a été adopté par l'Assemblée nationale, bien que le texte final ne soit pas encore disponible. Ce projet aura des impacts importants :

- Utilisation de la clause dérogatoire vis-à-vis de la Charte des droits et libertés ;
- Le CÉ adoptera désormais le code de vie, plutôt que de simplement l'approuver ;
- Obligation pour le jeune d'avoir le visage découvert, sauf exception (ex : raisons de santé) ;
- Évaluation des plans d'enseignement par la direction, possiblement tous les deux ans (selon les médias) ;
- Interdiction du port de symboles religieux pour le personnel en contact avec les élèves, avec certaines clauses orphelines possibles ;
- Application de codes d'éthique pour les membres du CÉ ;
- Interdiction d'utiliser une autre langue que le français par le personnel, bien qu'une adaptation ait été nécessaire pour ne pas nuire à l'enseignement des langues étrangères.

Prochain conseil d'administration (CA)

Lors du prochain CA, il y aura lancement des consultations portant sur :

- les calendriers scolaires des trois prochaines années ;
- les services éducatifs et complémentaires ;
- les actes d'établissement ;
- et le plan triennal de répartition des immeubles.

7.4 Rapport du conseil étudiant

Madame Talie Fortier transmet les informations sur le conseil étudiant et présente les éléments traités lors des dernières réunions. Plusieurs activités ont été organisées pour souligner l'Halloween. Le comité de cuisine solidaire a repris ses activités.

7.5 Rapport du représentant de la communauté

Madame Béatrice Turcotte-Ouellet mentionne que 313 jeunes sont soutenus par DAM. 37 jeunes ont fait des demandes en tutorat, c'est un nombre plus élevé qu'à l'habitude.

L'objectif cette année est d'améliorer la collaboration et la communication entre l'équipe-école, les parents et DAM.

25-02-08 Varia

Visite 1^{re} secondaire : Un retour est effectué sur la visite (portes ouvertes) effectuée en octobre pour les futurs élèves de 1^{re} secondaire.

25-02-09 Levée de l'assemblée (vers 20 h 45)

CONSIDÉRANT : que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Karla Tessier-Bernatchez, il est résolu à l'unanimité ; **CE-25/26-15** ;

DE LEVER : l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 45.



Maude Laflamme,

Directrice